

Police de la propreté

Une brigade spéciale chargée de lutter contre la saleté ?
Libourne l'a fait.

Police municipale

La police de la propreté est une nécessité : trop d'habitants négligents déposent leurs ordures et leurs encombrants n'importe où, n'importe quand.

Pour **conserver l'attrait et le charme du cadre de vie** libournais, la ville réagit : sur le principe pollueurs-payeurs, la police de la propreté sanctionnera les contrevenants !

Contrevenants, que risquez-vous ?

Dans un **premier temps**, quand une infraction est constatée, le policier rédige un constat d'infraction avec photos et verbalise.

Au **second passage** si le contrevenant persiste, le policier verbalise, rédige un constat d'infraction avec photos et transmet au Trésor Public pour la facturation de l'évacuation des déchets (de 35 à 160 euros selon le cas).

Les autres missions de la police de la propreté

- Inviter les habitants dont les murs ont été tagués à porter plainte et signer une convention avec la mairie pour un nettoyage en règle.
- Inciter les propriétaires à ne pas transformer leur jardin en terrain vague, à couper les haies débordantes, à défricher ...
- Eviter les affichages sauvages : on ne peut coller des affiches n'importe où en ville. Il existe une réglementation et des endroits appropriés.
- Empêcher le quidam de nourrir les animaux (notamment les pigeons) à la volée. Cette mauvaise habitude les attirent et concentre les fientes sur certaines places.
- Signaler les zones polluées (fossés, etc) et, le cas échéant, prendre les mesures qui s'imposent contre les pollueurs.



HOTEL DE VILLE

42 place Abel Surchamp
33500 Libourne

HORAIRES :
8h30 > 12h30
13h15 > 17h